

PAR COURRIEL

Québec, le 4 février 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 28 novembre 2024, la députée de Jeanne-Mance–Viger inscrivait au feuilleton une question afin d’avoir des précisions sur le suivi et l’échéancier prévus pour chacune de ces demandes pour améliorer la situation dans le Village à Montréal.

À titre de ministre responsable des Services sociaux, je crois important de souligner les actions posées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) au cours des dernières années afin de soutenir les personnes en situation d’itinérance ou ayant des problèmes de dépendance.

À cet effet, des investissements de 1 452 000 \$ ont été octroyés dans la région de Montréal, pour financer les services de consommation supervisée et de vérification de drogues ainsi qu’un montant représentant plus de 216 M\$ pour mettre en place des mesures visant à augmenter le soutien et l’offre aux personnes en situation d’itinérance, notamment pour :

- rehausser le continuum de services en dépendance pour les personnes en situation d’itinérance;
- augmenter l’offre de services d’accompagnement en logement transitoire et permanent;
- soutenir et consolider le continuum d’hébergement d’urgence et de transition;
- consolider les services de proximité en itinérance.

... 2

De plus, soulignons que les centres intégrés et les centres intégrés universitaires du réseau de la santé et des services sociaux, maintenant sous la gouverne de Santé Québec, sont responsables de planifier, de coordonner, d'organiser et d'offrir à la population de leurs territoires des services sociaux et de santé. Il importe de faire valoir la contribution des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux de l'Île de Montréal aux différents comités et tables intersectorielles pour améliorer la coordination et apporter une meilleure réponse aux besoins des personnes en situation d'itinérance.

Plusieurs actions ont été mises de l'avant, notamment :

- la mise en place d'une cellule de crise intersectorielle, à laquelle participe le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, la Ville de Montréal, le Service de police de la Ville de Montréal et plusieurs autres partenaires;
- la constitution d'un comité directeur – personnes vulnérables et sécurité dans l'espace public qui vise à :
  - développer et opérationnaliser une réponse concertée aux enjeux identifiés sur le territoire;
  - assurer une vigie concernant les enjeux liés à la crise touchant les personnes en situation de vulnérabilité (itinérance, santé mentale, opioïdes) dans l'espace public, principalement dans les quartiers centraux.

Finalement, je souhaite signaler que le système intégré de récupération des seringues et des aiguilles usagées a pour objectif de récupérer, de façon sécuritaire, les seringues et les aiguilles usagées. Ainsi, les personnes utilisatrices de drogues par injection peuvent se munir de contenants de récupération sécuritaires pour seringues et aiguilles usagées dans les pharmacies communautaires, les milieux de soins et certains organismes communautaires.

Je suis persuadé que la poursuite des démarches collaboratives mises en place par le MSSS et ses partenaires permettra l'amélioration de la situation vécue par les citoyens du Village. La situation continue et continuera à être suivie de près.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Lionel Carmant

N/Réf. : 24-MS-05844